



## POSTULAT URGENT

**Auteur** Stéphane Ganzer, PLR, Sidney Kamerzin, PDCC, Blaise Melly, UDC, et Robert Métrailler, AdG/LA  
**Objet** Emplacement du nouveau collège  
**Date** 05.03.2018  
**Numéro** 3.0370

---

### **Actualité de l'événement**

Le Canton se détermine actuellement sur le choix de l'emplacement d'un nouveau collège à Sion

### **Imprévisibilité**

Suite au dépôt d'un postulat non urgent en décembre plusieurs discussions ont eu lieu entre les postulants et le Département. Il est apparu que le Canton est sur le point de fixer le nouvel emplacement du futur collège en collaboration avec la Ville de Sion

### **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Toutes les options doivent être analysées au plus vite afin de ne pas retarder le choix du nouvel emplacement, les locaux actuels du collège de la Planta devant être restitués à la Ville de Sion en 2020.

Afin de remplacer le collège actuel de la Planta, le Département envisage la construction d'un nouvel établissement d'environ 1300 places à Sion, dans le secteur de Vissigen.

A ce stade de la réflexion il nous paraît primordial d'envisager différentes options que nous demandons au département d'évaluer:

- au lieu d'un collège de 1300 places à Sion, n'est-il pas préférable pour des raisons pédagogiques et sociales, d'envisager la création de 2 collèges de 800 places, à Sion et à Sierre, afin d'anticiper les besoins démographiques à venir?
- un collège d'environ 800 places à Sierre permettrait-il d'augmenter le nombre de gymnasiens dans le district, notamment en provenance du Haut-plateau et du Val d'Anniviers?
- un collège à Sierre pourrait-il favoriser le développement de filières bilingues, compte tenu la proximité du district de Loèche et ainsi augmenter le nombre de maturistes en provenance de ce dernier sans péjorer les effectifs du collège de Brig?
- les locaux de la future école de commerce et culture générale de Sierre, prévus pour 750 élèves, pourraient-ils accueillir des classes de gymnasiens, compte tenu de la baisse des effectifs en école de commerce?
- du fait des investissements récents et conséquents sur la Capitale (Energypolis, hôpital) le Département envisage-t-il de doter les autres villes valaisannes d'infrastructures publiques (écoles, administration, centre de formation) dans une optique de décentralisation ?

### **Conclusion**

Nous prions dès lors le Département d'analyser la faisabilité de la construction de 2 collèges distincts, à Sion et à Sierre, au lieu d'un seul nouvel établissement de 1300 places à Sion.